

ABONNEMENT

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

Poste : 35 fr.

En France... 35 fr.

En Province... 38 fr.

En Étranger... 45 fr.

Cher DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

À PARIS,
M. EWIG,
Rue Talbot, 14.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 15

RÉSERVES SONT FAITES.
De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

À PARIS,
M. HAVAS-LAFITE & Co,
Place de la Bourse, 8.

SAUMUR.

5 Novembre 1877.

Élections au Conseil général.

4 NOVEMBRE 1877.

Canton de Saumur (Sud). — Inscrits, 2,927; votants, 4,025. Bury, 2,365 voix, élu; Le Breq, 1,645. — Abstentions, 1,702.

Canton de Saumur (Nord-Ouest). — Inscrits, 2,595; votants, 4,845. — Abellard, 969 voix, élu; Thoreau, 834. — Abstentions, 780.

Le nombre des abstentions pour la ville de Saumur, Sud et Nord-Ouest, a été de 894, sur 2,985 électeurs inscrits.

Canton de Gennes. — Inscrits, 2,665; votants, 4,644. — Grignon, 4,541 voix, élu; pas de concurrent. — Abstentions, 624.

Canton de Doué. — Inscrits, 3,974; votants, 2,988. — Genet, 4,516 voix, élu; Merlet, 1,472, de Cambourg, 295. — Abstentions, 986.

Résultats par communes.

Table with 4 columns: Commune, Inscr., Vol., Le Breq, Bury. Lists results for various communes in the Canton de Saumur (Sud).

Table with 4 columns: Canton, Inscr., Vol., Total. Lists results for Turquant, Varrains, Verrie.

Table with 4 columns: Canton de Saumur (Nord-Ouest), Inscr., Vol., Total. Lists results for Saumur, Saint-Lambert, Saint-Martin, Saint-Clément, Les Rosiers.

Table with 4 columns: Canton de Gennes, Inscr., Vol., Total. Lists results for Ambillou, Chemier, Chenehutte-les-Tuf., Coutures, Gennes, St-Geor.-d-Sept-Voies, Grézillé, Louerre, Noyant, Le Thourel, Trèves-Cunault.

Table with 4 columns: Canton de Doué, Inscr., Vol., Total. Lists results for Brigné, Concourson, Denezé, Doué, Douces, Forges, St-Geor.-Châtelaion, Lourasse, Martigné, Meigné, Montfort, Soulangier, Les Verchers, Les Ulmes.

Pour le Conseil d'arrondissement, MM. Guionis, du canton de Doué, Bizoullier, du canton de Saumur Nord-Est, Besnard et comte Hector, du canton de Viniers, ont été élus à une forte majorité.

À Angers, pour le Conseil général, tous les conservateurs ont été élus, sauf M. Max Richard qui a été battu par M. Guillon aîné.

Il y a ballottage dans le canton de Noyant entre le candidat conservateur et le candidat républicain.

Chronique générale.

Le Soir a publié l'article suivant, qu'il est utile de reproduire pour bien se rendre compte des fluctuations de la politique :

« On nous rendra cette justice que nous n'abusons pas des nouvelles à sensation relativement à la crise ministérielle ou gouvernementale que nous traversons. A quoi bon, en effet, donner des nouvelles qui ne sont plus vraies, parfois, au moment où on les publie ?

« La vérité est qu'il y a deux courants politiques parfaitement accusés : le courant de la résistance et le courant de la conciliation.

« La politique de résistance est assurément pleine de dignité, mais le dernier mot de la résistance est une nouvelle dissolution. Tous les groupes conservateurs du Sénat la voteraient-ils ? Il faudrait évidemment en être certain avant de s'engager plus avant, car si la dissolution ne doit pas être votée en cas de nécessité absolue, on ne voit pas comment M. le maréchal de Mac-Mahon s'y prendrait pour résister à une Chambre décidée à refuser le budget.

« La politique de conciliation est très-séduisante, mais il faut trouver un terrain de conciliation, car si l'on ne devait aboutir qu'à mécontenter une bonne partie de la

droite, sans satisfaire la majeure partie de la gauche, on voudra bien reconnaître que la conciliation ne sera qu'un vain mot.

« En admettant que le Maréchal hésite entre les deux politiques, ce que nous ignorons, ou simplement que les deux lui soient conseillées, ce qui est tout à fait vraisemblable, on comprend parfaitement qu'il ne pourra pas prendre un parti avant quelques jours, c'est-à-dire avant que l'on puisse connaître les dispositions réelles des gauches et des droites du Sénat.

« Si les droites du Sénat ne sont pas d'accord pour soutenir la politique de résistance jusqu'au bout, nous ne voyons pas où elle prendrait son point d'appui. Si les gauches sont unies et si c'est l'opinion défendue dans la République française, qui les domine, nous ne voyons pas davantage à quoi servirait un ministère de conciliation qui ne durerait pas huit jours, ni quels hommes d'Etat seraient assez audacieux pour y entrer avec la perspective d'un échec certain.

« Dans ce cas, la politique parlementaire que l'on conseille au Maréchal n'aurait d'autre dénouement possible que la constitution d'un ministère de gauche, sous l'inspiration de MM. Grévy et Gambetta.

« Cette éventualité serait-elle acceptée par M. le maréchal de Mac-Mahon ? Ne préférerait-il pas répondre à l'abandon du Sénat par une démission motivée ? Nous ignorons, mais nous disons très-franchement que l'avènement d'un ministère de gauche ne nous alarmerait pas le moins du monde.

« On a donné le choix au pays entre deux Républiques : la République des républicains et la République sans républicains. Nous croyons que si le pays avait bien compris la position de la question, et que s'il n'eût pas craint le renversement du pouvoir établi, il n'eût pas donné gain de cause aux républicains de la veille.

« Mais enfin il leur a donné la majorité, et il y aurait peut-être avantage à laisser le gouvernement à ceux qui l'ont tant désiré et qui ont promis d'en faire un si brillant usage. Peut-être qu'après les avoir vus quel-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLARENS.

NOUVELLE INÉDITE.

Clarens. Après de si nombreuses années, je garde encore le souvenir des heures de calme que j'ai goûtées dans ce lieu solitaire dont je vois dans mon esprit le charmant tableau d'alors. Sans doute l'agriculture et l'industrie ont transformé depuis cette lande, et les noirs rideaux de pins qui l'encadraient sont tombés sous la hache du bûcheron ; les joncs, les hailliers, les crevasses, les monticules ont disparu ; la vieille fabrique est remplacée... Que sais-je ? C'est évidemment fort heureux pour le propriétaire et pour le pays ; mais, pour ma satisfaction personnelle, j'aime à penser que mon vieux Clarens est encore aujourd'hui ce qu'il était autrefois. Et peut-être que rien n'a été changé là-bas ! Peut-être que s'il m'était donné d'y revenir, je verrais la lagune avec ses grandes touffes de joncs balançant leurs longues tiges surmontées de pompons noirs, et s'inclinant, à mon approche, comme des plumets d'antiques

grenadiers ; peut-être que les poules d'eau et les marelles montreraient leurs petites têtes, au loin, et plongeraient ensuite dans le cristal liquide, ne laissant à leur place que des cercles concentriques toujours s'élargissant jusqu'aux bords de la lagune ; peut-être que la grosse roue de bois de la fabrique tournerait en jetant des perles au soleil, et que l'eau, blanche d'écume sous les aubes, chanterait sa chanson monotone ; peut-être que je retrouverais le pont rustique dont les poutres résonnaient sous le sabot de mon cheval !

O Clarens ! que de douces heures j'ai passées près de ton petit lac si limpide !

Les senteurs des bois, les mille bruits du vent et de l'eau, le cri-cri des grillons, le sou éloigné de la clochette du troupeau, la voix du père, le chant des résiniers dans la forêt, tout me revient à la mémoire aujourd'hui, et tout me rappelle que mon cœur débordait alors des illusions de la belle jeunesse.

Qu'on me permette d'esquisser le paysage :

La route est distante de deux cents mètres environ de la fabrique ; une belle route départementale, allant de C... à H..., mais dont on ne voit qu'un bout de Clarens. Les pins y aboutissent des deux côtés, et c'est dans cette enceinte que se trouvent la lagune s'étendant à droite jusqu'à la lisière de la forêt, la fabrique avec les maisonnettes sur le bord opposé, et, derrière la fabrique, une

prairie avec des flaques d'eau et des buissons espacés comme des îlots.

Dans la lagune, les joncs forment, çà et là, d'autres îlots, tout comme les buissons dans la prairie.

En arrivant, c'est la grande roue à aubes qui attire les regards ; elle précède la fabrique pourvue d'un premier étage à pans de bois, et dont la toiture est couverte de briques rouges, mûssées, tachées de jaune et de vert.

En avant du pont rustique, près de la roue, est une énorme pierre formant un siège naturel ou, d'ordinaire, je passais mon temps à regarder dans le vague de l'air et à suivre, d'un œil distrait, les essaims de petites mouches qui montaient, qui descendaient, qui tourbillonnaient au dessus de l'étang et disparaissaient emportées par un coup de vent.

La fantasmagorie des nuages avait aussi pour moi le plus grand attrait. Ah ! quels sont les contes bleus que je n'ai pas faits alors !

L'œil du poète, animé d'une folie sublime, erre du ciel à la terre et de la terre au ciel ; et pendant que l'imagination réalise devant lui des types inconnus, sa plume leur prête un corps, et ces riens vaporeux reçoivent de lui et leur nom et leur place.

« The poet's eye in a fine frenzy rolling, Doth glance from heaven to earth, from earth to hea-

Clarens était donc le but de mes promenades à cheval.

J'aimais à y revenir parce que mon père m'y avait conduit autrefois, tout enfant, à l'époque où l'usine était en pleine activité. On y fabriquait du papier de paille, et le propriétaire, une sorte de savant, s'occupait en outre d'une invention à laquelle mon père semblait attacher une grande importance. Puis, je partis pour le collège ; mais, chaque année, aux vacances, je ne passais guère huit jours sans aller dessiner ou écrire, assis sur la pierre, à côté de la roue immobile ; car le propriétaire, M. Darckley, étant mort, Clarens était devenu un lieu inhabité.

C'est à peine si, une fois sur dix, je rencontrais alors âme qui vive dans cette solitude. Mon cheval broutait l'herbe au bord de l'étang et faisait fuir, de temps à autre, quelque lapin étonné de notre voisinage ou effarouché par les poules d'eau peu accoutumées à de telles visites.

Comme je l'ai dit, quelquefois un paysan passait à Clarens pour se rendre à Neuffons et me saluait gravement, en jetant un regard distrait sur les papiers et les cartons étalés sur mes genoux. Hors de semblable rencontre, je n'en fis jamais d'autres, et cependant, comme on était intrigué à C... de mes promenades sur la route de H...

J'étais un tout petit jeune homme, malgré la fatuité que me donnait mon titre de philosophe, et

que temps à l'œuvre, le pays en serait moins friand.

» La situation du Maréchal nous semble donc parfaitement simple : résister avec l'appui du Sénat, si le Sénat veut résister sérieusement. Voilà la première étape à parcourir. C'est seulement lorsqu'il sera démontré que le Sénat ne veut plus suivre le Maréchal que l'on aura à envisager d'autres solutions. Or, cette démonstration n'est pas faite, et conséquemment le Maréchal reste sur le terrain du manifeste. C'est ce que disent les journaux bien informés, c'est ce que dit aussi le simple bon sens. »

D'après des renseignements transmis des départements, il règne une grande anxiété, dit la *Correspondance universelle*, parmi les conservateurs. On redoute beaucoup en province des désordres dont le triomphe des radicaux serait le signal. Aussi attend-on avec impatience le message présidentiel aux Chambres pour rassurer l'opinion publique.

L'Estafette annonce que M. le procureur général près la cour de Paris a fait saisir dans les bureaux de l'administration des postes et dans les ateliers de divers brochures 300.000 exemplaires d'une brochure adressée aux comités radicaux des départements et portant pour titre : « Nommons des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement, des conseillers municipaux républicains ! tous républicains ! »

Cette brochure contenait, paraît-il, des attaques violentes contre le Président de la République, contre les ministres et surtout contre le Sénat.

Le Soleil, en persistant à réclamer l'accord du Maréchal avec les gauches, glisse dans un de ses derniers articles la phrase suivante : « Le Maréchal, qui n'est peut-être que trop disposé à se démettre de la Présidence de la République. »

Les tribunaux de plusieurs localités sont saisis de plaintes portées contre des individus déçus de leurs droits électoraux et qui ont néanmoins pris part au scrutin du 4 octobre.

Dans quelques endroits, le président du bureau de vote paraît être impliqué dans les poursuites.

Nous lisons dans la correspondance Saint-Chéron :

« On dit qu'un revirement singulier d'opinion se produit chez M. Gambetta. Actuellement il aimerait mieux garder le Maréchal à la présidence que d'y voir arriver M. Grévy. On ne sait pas bien, dit-il, au juste, ce que M. Grévy a dans le ventre et quelle ambition lui viendrait s'il détenait le pouvoir. Si, au contraire, nous amenons le

» Maréchal à capituler, ce sera fini ; il n'opposera plus aucune résistance à ce que nous voudrions. En outre, en l'abaissant, nous aurons humilié l'élément militaire tout entier ; nous l'aurons fait plier devant l'élément civil, ce qui fut toujours un des points principaux du programme de la révolution moderne. »

» On croit savoir du reste que si les hommes du centre droit amènent le Président à faire des ouvertures aux hommes du centre gauche, ceux-ci ne les repousseront pas, mais en se réservant cette porte de sortie :

» Quand les députés de la majorité seront arrivés, on déclarera avoir besoin de les consulter avant de s'engager plus et outre avec le centre droit ; et l'on reviendra vers celui-ci en disant que la majorité ne veut donner sa confiance qu'à un cabinet des trois caucuses.

» Le tour sera joué aux dépens du centre droit.

» Comme je vous l'ai déjà dit, les hommes à peu près sensés et modérés que peuvent compter encore les gauches, sont dans l'impossibilité de se faire écouter de leurs amis politiques. En leur supposant des intentions conciliantes, ils seraient hors d'état non seulement de les imposer, mais de les exprimer. Ils reçoivent de la radicalité qui a contribué à les élire, des milliers de lettres par lesquelles on exige d'eux une politique à outrance, allant même jusqu'à courir les chances d'une nouvelle dissolution, plutôt que de se prêter à une entente. C'est ce qui explique qu'on ne trouve nulle part les éléments d'un cabinet centre gauche, la peur de l'électeur l'emportant sur tout le reste dans l'esprit des républicains.

» En vous signalant cet état des esprits parlementaires, en faisant ressortir la pression exercée par la radicalité sur les résolutions de ses élus, je ne puis m'empêcher de faire aussi un retour sur le passé. L'attitude actuelle des mandants et des mandataires républicains rappelle exactement ce dont la France fut témoin sous le règne de la Convention. A cette époque, les exaltés du corps électoral gouvernèrent réellement, par l'action directe qu'ils surent conserver sur leurs commis. La plèbe régna, légiféra, condamna. Ceux qu'elle avait élevés et qui lui devaient tout, craignant de n'être rien sans elle, se firent les humbles exécuteurs de ses volontés et de ses caprices. Est-ce à celle-là que nous allons ? Peut-être... »

LA MISE EN ACCUSATION

En traitant au point de vue juridique la question de la responsabilité ministérielle, le *Droit* expose ainsi la procédure qui serait suivie dans le cas où le cabinet serait mis en accusation :

« L'accusation, en aussi grave matière, ne pouvait être laissée à l'initiative d'un seul. Elle ne pourra tout d'abord apparaître que formulée dans une proposition écrite, signée et remise au Président par cinq membres au moins de la Chambre des députés. Cette proposition ou dénonciation sera sans délai

communiquée par le Président au ministère accusé, et ce n'est que trois jours après qu'en sa présence pourra s'ouvrir un premier débat sur la proposition.

» S'il résulte de ce débat où le ministère aura tout droit d'être entendu que la dénonciation ne repose sur aucun élément sérieux, elle sera repoussée et ne pourra plus être reprise avant un assez long temps.

» S'il en est autrement, la Chambre nommera elle-même au scrutin secret et à la majorité absolue une commission qui sera chargée d'examiner la proposition et de faire un rapport. Cette commission ne pouvant être, d'ailleurs, comme la Chambre qu'elle représente, qu'une accusatrice, qu'une sorte de ministère public, n'aura même pour instruire la cause aucun des pouvoirs du juge. Elle n'aura le droit ni d'interroger les accusés, ni de décerner contre eux aucun mandat. Elle ne les entendra que s'il leur plaît de donner volontairement des explications. Elle pourra toutefois appeler des témoins ; c'est la seule dérogation qu'on ait faite aux règles qui interdisent au poursuivant l'instruction.

» Le rapport de la commission déposé, la discussion s'engagera à la Chambre sur les conclusions de ce rapport, les ministres accusés auront toute liberté de s'y défendre, et le débat clos, le vote au scrutin secret sera recueilli sur chaque chef d'accusation.

» La décision rendue est-elle négative, la poursuite s'évanouit. Est-elle affirmative, le rôle de la Chambre accusatrice est fini ; elle n'a plus qu'à nommer des commissaires qui seront chargés de porter l'accusation devant le Sénat et de l'y soutenir. La Chambre des députés conservera d'ailleurs le droit, jusqu'à la clôture des débats devant la Chambre haute, d'abandonner l'accusation.

» L'œuvre du juge commence après la réception du message accusateur. Dans un délai de huitaine au plus, le président du Sénat le convoque et le constitue en Cour de justice. A cette Cour appartiennent désormais toutes les fonctions du juge ; elle a les pouvoirs du juge d'instruction, de la chambre des mises en accusation, comme elle a les pouvoirs du juge qui prononce en dernier ressort. Elle décide tout d'abord s'il y a une instruction écrite, nomme une commission pour la faire, et sur le rapport de cette commission détermine quels faits de l'accusation et quels accusés seront retenus devant elle. Comme juge instructeur ou comme chambre des mises en accusation, elle aura tous les droits ; elle pourra interroger les accusés, décerner des mandats contre eux, même les mettre en arrestation, de même qu'elle pourra, si, après l'instruction, l'accusation ne lui paraît être que l'œuvre de la passion ou de la violence des partis, la mettre à néant par une déclaration de non-lieu.

» L'instruction conduit-elle à des présomptions contraires, la cause est portée à l'audience publique de la Haute-Cour, les grandes assises sont ouvertes. Les débats s'engagent avec toutes les garanties de libre défense pour les accusés, et le verdict est

rendu. Les cinq huitièmes des voix seront nécessaires pour la déclaration de culpabilité comme pour l'application de la peine. Le droit de gracier cette peine admettant les circonstances, c'est-à-dire l'atténuation sans limite, est le dernier attribut de la Cour de justice.

On lit dans la *Correspondance universelle* : « Beaucoup de personnes ont cru samedi sur l'affirmation de différents journaux, que le cabinet actuel allait disparaître, pour faire place à un ministère nouveau, composé tout exprès pour se présenter devant les Chambres.

» Nous savons de source certaine que le ministère tout entier, sauf M. le duc Decazes, serait disposé à se présenter devant les Chambres pour expliquer sa politique depuis le 4 mai, et provoquer un vote de confiance de la part du Sénat.

» On a cherché à faire valoir que le Maréchal avait subi une pression très-forte de différents représentants des puissances étrangères, pour adopter une politique conforme au résultat des élections du 4 octobre, et que si le cabinet venait à être modifié dans un sens de conciliation, ce ne pouvait être qu'à cette pression que le Maréchal obéissait. Nos informations nous permettent d'affirmer que le fait est absolument inexact, et qu'aucun membre du corps diplomatique n'est intervenu auprès du Maréchal pour peser sur ses déterminations relativement aux affaires de la politique intérieure. Le chef de l'Etat est parfaitement resté libre de suivre ses impressions personnelles. »

Un grand nombre de membres du centre droit du Sénat ont déjà fait connaître individuellement à la présidence qu'ils étaient résolus à maintenir les prérogatives de la Chambre haute et à affirmer très-nettement les droits qu'on cherche à paralyser entre leurs mains.

LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS AU 4^e JANVIER 1877.

Le recueil de tableaux statistiques que vient de publier la direction des chemins de fer, au ministère des travaux publics, établit, comme suit la situation, au 4^e janvier 1877, du réseau de nos chemins de fer d'intérêt général :

Les lignes livrées à l'exploitation présentent un développement de 20,345 kilomètres ; si on y ajoute 6,012 kilomètres en construction ou à construire, et 4,481 kilomètres de chemins décrétés et non concédés, on trouve que le développement total du réseau d'intérêt général atteint 28,838 kilomètres.

Dans ce chiffre, on ne fait pas entrer les chemins de fer d'intérêt local qui ont un développement de 4,620 kilomètres, dont 2,453 kilomètres exploités, et les chemins industriels dont la longueur exploitée est de 175 kilomètres.

Sur quatre-vingt-un ports principaux de

je suppose alors qu'on me prenait pour un chercheur de trésor caché. La légende du trésor caché existe partout !

En effet, lorsque plus tard j'ai creusé opiniâtrement la terre autour des dolmens et des peulvans, on m'a pris de nouveau pour un avaré !

Mais que j'en arrive à la dernière époque où j'ai visité Clarens plus fréquemment encore.

Lorsque j'eus obtenu les couronnes académiques, je revins suspendre mes lauriers au toit paternel et recevoir les félicitations de mes concitoyens.

J'étais un grand homme, surtout pour avoir vécu de la vie d'étudiant dans une vraie ville. Le docteur Jaulacq en prit occasion pour me conter toute son histoire avec une complaisance où s'étalait l'orgueil de ses anciennes prouesses.

Ce que c'est que de nous ! On me trouvait trop discret, et ma modestie excitait par là une curiosité originale !

On se lassa pourtant de m'inviter à des dîners homériques et je redevins maître de ma personne pour en disposer à mon gré.

J'appris que, depuis un an, Alphonse Darckley, le neveu de l'ancien propriétaire de Clarens, avait repris l'exploitation de la fabrique. J'avais connu Alphonse chez son oncle autrefois : il était plus âgé que moi de cinq ou six ans. Aujourd'hui la différence de nos âges n'était plus si sensible pour

les relations de la vie.

Alphonse habitait C..., mais passait toutes ses journées à Clarens. Je résolus alors de le surprendre là-bas, et je partis une après-midi, tout satisfait de l'idée de revoir les lieux de ma solitude aimée.

C'était vers la fin du mois d'août.

Les cigales menaient un train d'enfer dans les pins. Quelques écureuils traversaient la route, de loin en loin, avec une grande bravoure, et les gaies et les pies avaient une conversation sans doute fort narquoise à l'endroit du cavalier qui inspectait, d'un air béat, à droite et à gauche, la cime des arbres et les fougères des talus.

Voici Clarens !

La route est en mouvement ; il y a des bœufs dans la prairie et une yole sur l'étang.

Alphonse Darckley est là-bas, les mains derrière le dos, regardant sans doute les brochets et les carpes.

Il m'aperçoit et vient à moi.

— C'est bien aimable à vous, mon cher Etienne, d'être venu me voir. Avez-vous quelque recommandation particulière pour les soins à donner à votre cheval ?

Et il examina Gibraltar en connaisseur.

— C'est un cadeau de mon père, répondis-je ; et comme le cheval est haut de taille et assez vert au montoir, je l'ai nommé Gibraltar.

— J'en suis charmé pour lui, dit-il en riant, Georges, conduisez aux étables le cheval espagnol de M. Roland !

Georges, un gars au nez retroussé et à la bouche fendue jusqu'aux oreilles, prit la bride de Gibraltar qu'il emmena, en le caressant du nom de *Chipotard* : « petit, petit Chipotard ! »

Rien de changé dans la fabrique : seulement la roue avait quelques pièces de bois neuves et, au premier étage, la chambre de M. Darckley était tendue d'un petit papier tout frais, sur lequel des bonshommes bleus se promenaient avec d'énormes parasols. Je suppose que c'étaient des Chinois parce qu'il y avait aussi des tours à toits recourbés, comme on les représente dans le pays de ces magots qu'on prétend civilisés de temps immémorial.

Cependant, sur les trois maisonnettes des ouvriers, on en voyait une plus coquette que les autres. Il y avait des fleurs à l'unique fenêtre d'en haut garnie de rideaux blancs, et il me sembla voir ce rideau se soulever à mon arrivée.

Ce n'était pas une illusion.

M. Darckley me fit faire le tour de son domaine, tout en causant un peu de tout, mais principalement de la fabrique, dont l'exploitation modeste lui suffisait. Il avait pensé, un moment, à établir des

machines plus puissantes et à user de la vapeur ! Puis, tout bien calculé, il avait reconnu que le roue hydraulique faisait son travail sans trop de tapage et qu'il n'avait pas besoin d'autre force motrice que celle de l'abondante nappe d'eau de l'étang.

J'ai d'ailleurs ajouté-t-il, un contre-maître alsacien qui est aussi mon associé et s'occupe activement de la fabrication. Je ne suis vraiment là que pour me distraire en tenant les écritures.

— Et votre colonie est-elle nombreuse ?

— Elle est en rapport avec l'importance médicale de mon établissement : mon co-associé Mayer, cre de mon établissement : mon co-associé Mayer, deux ouvriers avec leurs trois enfants et le garçon de charroi, qui est, en même temps, le berger du troupeau.

— Ah ! oui, Georges Chipotard !

A ce moment, une sarcelle se leva à deux pas de nous.

— Si nous tirions quelques coups de fusil ? me dit Alphonse. Et puis, il me vient une idée, Chipotard, comme vous l'appellez, part pour la villa ; voulez-vous qu'il informe votre famille que je suis venu à dîner ? Un dîner que nous allons improviser nous-mêmes, un dîner improvisé, un dîner que nous gagnerons à la pêche, à la chasse, et à la cueillette dans la forêt ?

— L'idée me sourit, lui répondis-je ; ainsi je vous remercie d'avance du plaisir que vous allez

la France, soixante-un sont déjà desservis et six le seront prochainement; il en reste donc quatorze à relier au réseau.
Deux cent soixante-seize places de guerre et de casernement sont desservies et vingt-cinq le seront prochainement, soit un total de deux cent quatre-vingt-dix-sept places desservies ou près de l'être, sur un chiffre total de trois cent vingt-neuf places de guerre et de casernement.
Les lignes internationales sont au nombre de quarante dont douze en construction ou à construire; celles qui étaient exploitées au 1^{er} janvier de cette année se décomposent de la manière suivante :
Entre la France et la Belgique, quinze lignes.
Entre la France et l'Allemagne, six lignes.
Entre la France et la Suisse, quatre lignes.
Entre la France et l'Italie, deux lignes.
Entre la France et l'Espagne, une ligne.
Enfin, le réseau de l'Algérie a un développement de 568 kilomètres exploités, dont 313 kilomètres de lignes d'intérêt général et 255 kilomètres de chemins de fer d'intérêt local.

Chronique Locale et de l'Ouest.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Nous trouvons encore les nominations suivantes dans le mouvement du personnel enseignant de Maine-et-Loire pour les mois de septembre et octobre 1877 :
M. Leboucher, maître-adjoint à Angers (école Bodinier) a été nommé instituteur à Doué, en remplacement de M. Tricois, appelé à d'autres fonctions.
M^{lle} Deniau, de la congrégation de la Salle-de-Vihiers, a été nommée institutrice à la Plaine, en remplacement d'une sœur du même ordre.
M^{lle} Sellier, de la congrégation de Sainte-Anne de Saumur, a été nommée institutrice à Bagnaux, en remplacement d'une sœur du même ordre.
M^{lle} Delahaye, de la congrégation de la Pommeraye, a été nommée institutrice à Saint-Georges-des-Sept-Voies, en remplacement d'une sœur du même ordre.
M^{lle} Morireuil, de la congrégation de Sainte-Anne, a été nommée institutrice à Montsoreau, en remplacement d'une sœur du même ordre.
M^{lle} Bécot, de la congrégation de Sainte-Marie de Torfou, a été nommée institutrice à Distré, en remplacement d'une sœur du même ordre.
M^{lle} Menuau, de la congrégation de Sainte-Marie d'Angers, a été nommée directrice de la salle d'asile du Puy-Notre-Dame, en remplacement d'une sœur du même ordre.
M^{lle} Lavéque, de la congrégation des filles de la Sagesse, a été nommée directrice de la salle d'asile de Martigné-Briand, en remplacement d'une sœur du même ordre.

Les feuilles mortes. — Elles roulent à terre, celles du peuplier plates et jaunes comme de petites pièces d'or pâle; celles du tilleul rousses et recoquillées comme des griffes de dragon, toutes légères et livrées au moindre souffle de l'air.
On a toujours cherché de mélancoliques images dans cette dispersion de la parure de nos bois quand le soleil en a tari la sève. Est-ce par lui-même que ce spectacle est attristant? Non, ce n'est pas son aspect même qui nous trouble douloureusement; mais la chute des feuilles nous avertit que l'hiver arrive et nous rappelle comme tout passé et meurt ici-bas.
Les choses de la nature sont volontiers des emblèmes, et notre esprit y cherche toujours des rapprochements avec les choses de la vie. Ces feuilles détachées des branches qui courent sur les chemins et ne seront plus demain, ne vous rappellent-elles pas la fragile expression de nos pensées journalières? Autrefois c'était sur de solides tablettes avec la pointe d'un stylet que s'écrivaient les impressions des philosophes et des poètes. Aujourd'hui c'est à une feuille aussi légère que celle des arbres que chacun confie ce qu'il veut livrer de son âme à tous.
Roulez, roulez, feuilles si frêles détachées de l'arbre humain!

Aux époques troublées comme celles que nous traversons, il se fait des concerts de ces feuilles comme ceux qu'on entend dans les forêts quand la bise d'automne secoue la chevelure des chênes. C'est un grand bruit qui fait peur, la nuit, aux poltrons, un bruissement qui s'enfle, s'apaise, reprend, se tait et recommence. On dirait qu'un monde d'esprits passe à travers les branchages et qu'une troupe de démons se démené dans les grands bois.
Erreur c'est le vent, le vent seulement, le vent qui se taira tout à l'heure.
Roulez, roulez, feuilles, aujourd'hui vivantes et mortes demain!
Qu'importe votre bruit de tonnerre! C'est le vide qui vous agite.
Roulez, feuilles mortes, roulez.

Du rôle des perdrix dans l'agriculture.
Une erreur populaire et profondément enracinée dans l'esprit de presque tous les cultivateurs consiste à croire qu'au moment des semailles les perdrix se gorgent dans les sillons de grains de blé déjà en fermentation, et que cela produit en elles une excitation nerveuse qui se traduit par un redoublement dans la vivacité de leur vol.
La vérité est que les perdrix ne mangent de blé qu'accidentellement et quand elles ne trouvent plus, par hasard, de ces petites graines triangulaires des liserons ou les petits bouquets de racines de cette plante, leur nourriture quotidienne et dont elles sont très-friandes.
Ces liserons sauvages sont pour le cultivateur un véritable fléau. Pour les détruire, ils labourent jusqu'à trois fois leurs champs. Ces bouquets de radicules se trouvent placés au bout d'une racine qui plonge profondément dans le sol.
Le labourneur les ramène à la surface, mais et ce fait, rapproché de celui du rideau levé, me fit prophétiser, en penseur profond, que M. et M^{lle} Mayer avaient une fille.

Le rideau et la robe blanche! en voilà bien plus qu'il ne fallait pour une imagination de la force de celle de M. Etienne Roland, licencié en droit, et possesseur d'un cheval du nom de *Gibraltar*.
Je suivais, en haut, le frôlement de la robe sur le plancher pendant qu'Alphonse parlait, et je voyais, des yeux de l'esprit, une jeune personne, grande comme sa mère M^{lle} Mayer, blonde comme elle, avec une de ces figures blanches et roses des filles du Nord.
Elle avait le regard doux, et ses lèvres étaient entr'ouvertes pour une voix argentine respirant la jeunesse et la santé.
Vrai, je la voyais si bien que j'eusse peint son portrait sans trop de retouches.
M^{lle} Mayer avait dû être bien belle, et sa fille évidemment devait aujourd'hui nous la représenter telle que jadis, avec quelques légères différences dans les traits, j'en convenais.
— Louise m'aidera, disait M^{lle} Mayer, et dans deux heures au plus, tout sera prêt: il est quatre heures et demie...
— C'est à merveille, répondait Alphonse: nous allons à la pêche.
Elle s'appelait donc Louise?... Ah! je n'y avais pas songé. Cependant, le nom, c'est beaucoup

si, avant que le soleil les ait complètement desséchés, il survient une pluie qui les enterre de nouveau, ils donnent immédiatement naissance à une foule de ces plantes parasites, et le travail de la charrue se trouve perdu.
C'est ici que se révèle le rôle bienfaisant des perdrix, qui, très-friandes de ces bouquets de radicules, en absorbent et en détruisent des quantités considérables.
Au moment de l'éclosion de leurs œufs, elles dévorent aussi une grande quantité de fourmis et d'œufs de fourmis.
Un observateur, entre l'ouverture et la fermeture de la chasse, ayant ouvert le gésier de soixante-trois perdrix, n'a pu y constater la présence que de trois grains de blé.
Donc, il est essentiel de protéger les perdrix contre le braconnage.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 5 novembre 1877.
REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE
Avec les concours de M^{lle} HASSELMANS, 1^{re} chanteuse.

LA TRAVIATA

(VIOLETTA)
Grand opéra en 4 actes, paroles françaises de M. Ed. Duprez, musique de VERDI.

M^{lle} MARE HASSELMANS remplira le rôle de Violetta.

Le spectacle commencera par:
La Date fatale, comédie en 1 acte, de M. Quatrelet, jouée par M. et M^{lle} Nitch.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h.

Rob Royveau-l'affecteur. — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces.)

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SAUVEZ LES ENFANTS PAR LA DOUCE REVALESCIERE DU BARRY DE LONDRES. — Partout on déplore que l'enfant — la joie de la famille et l'espoir de la nation — est fort maltraité. Par l'ignorance seule des mères ou des nourrices, il en meurt la première année 60,000 en France et 40,000 en Angleterre! Cette misère est due ou à un allaitement trop fréquent, ou bien à l'usage du lait de vache ou de chèvre, ou à la panade — tous aliments inadmissibles et qui, ordinairement, amènent une irritation de la muqueuse et, comme suite inévitable, l'échauffement ou la diarrhée, les vomissements continuels, l'atrophie, les crampes, les spasmes et la mort. On a reconnu que la digestion d'un jeune enfant, une fois compromise, les drogues les mieux choisies sont impuissantes à réparer le mal! C'est un fléau pour la famille et pour le pays que cette destruction cruelle! Il y a pourtant un moyen simple et peu coûteux d'y

parer, et qui a fait ses preuves depuis trent ans; c'est de nourrir le bébé et les enfants malades ou faibles de tout âge avec la *Revalescière Du Barry*, toutes les trois heures de la journée, simplement bouillie à l'eau et au sel.
C'est en somme la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.
Citons quelques preuves de son influence invinciblement salutaire, même dans les cas les plus désespérés:
Cure N° 70,410.
Usine de Granvillars (Haut-Rhin), 12 juin 1868.
Monsieur, je suis heureux de vous dire que mon premier enfant, fort chétif, a été nourri pendant un an de votre *Revalescière*, et que sa santé et son développement sont la merveille pour tout le monde. Il n'y a pas d'enfant dans le village aussi fort que le mien pour son âge. MERCIER.
Cure N° 85,410.
Rue du Tunnel, Valence (Drôme), 12 juillet 1875.

Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nourri depuis de votre excellente *Revalescière*. Dès le premier jour que je le nourrissais à la *Revalescière*, toutes les trois heures, l'enfant ouvrait ses chers petits yeux et riait. Après trois jours de ce régime, l'enfant reprit sa santé, à la surprise de tous ceux qui l'ont vu revenir de chez cette misérable nourrice. Il serait à désirer que toutes les mères de famille eussent connaissance de cette excellente nourriture. Mes remerciements affectueux.
ELISA MARTINET ALBY.
Cure N° 65,910.

Londres, 2 juin 1866.
Ma petite fille, qui souffrait de diarrhée et d'épuisement au point de n'avoir plus assez de force pour sucer, et que le médecin abandonnait avec l'expression qu'elle ne pouvait vivre la nuit, est parfaitement revenue à ses forces dès que nous lui avons donné la *Revalescière Du Barry*, laquelle, au commencement nous étions forcés d'introduire artificiellement dans son estomac. — En moins de deux heures, il y avait amélioration marquée, et maintenant, après trois mois pendant lesquels l'enfant a été entièrement nourrie avec la *Revalescière*, elle est une des plus fortes et robustes filles qu'on puisse trouver dans tout le pays.
J'ai l'honneur, etc. CHARLES MURRAY.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fébrile en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 288 tasses, 36 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est
La Perfection de Chocolat Du Barry.
Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digestif et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

pour le charme d'une personne.
Est-ce que Louise est un joli nom?
Va pour Louise; c'est assez doux à l'oreille.
Pourtant j'eusse mieux aimé... quoi? Madeline, ou Suzanne, ou Germaine, ou Thérèse, ou... Enfin, elle s'appelait Louise; il n'y avait pas à discuter là-dessus.
Avez-vous jamais pêché à la ligne? — C'est quelquefois assez désolant de passer plusieurs heures, un long roseau à la main, et les yeux fixés sur un bouchon immobile; mais quand, en un tour de main, on enlève quelque chose de lourd, qui frétille de la queue, on se sent tout aise.
C'est ce qui m'arriva au bout d'une demi-heure d'attente durant laquelle j'avais regardé l'eau avec le sérieux d'un magnétiseur. J'avais pris un brochet de grosseur raisonnable.
C'était tout ce qu'il me fallait. Qu'Alphonse en fit autant, et nous n'avions plus rien à désirer.
Il fit mieux que ça, puisque nous apprîmes un autre brochet et deux carpillons à notre cordon-bleu.
Nous allâmes à la fabrique examiner un peu le travail de la journée, et quand nous montâmes dans la chambre de M. Darckley, le couvert était mis près de la grande fenêtre, en face de l'étang.
Rien de plus calme et de plus ravissant que ce tableau.
Le soleil, tout à fait à son déclin, dorait la cime

des pins et lançait au-dessus de la forêt des rayons perdus dans des nuages qui se pourtraient de plus en plus; l'eau de la lagune se plissait sous une faible brise; il y avait enfin dans l'air une harmonie sublime me donnant le souvenir des réveries d'autrefois.
Alphonse fit envoler ce songe, en me disant que nous étions servis.
Alors, j'examinai avec plaisir les flacons pansus et les porcelaines craquelées d'ou débordaient des touffes de cresson d'un vert noir. Vraiment, le dîner impromptu était plus engageant que ceux de nos restaurants à la mode, où mille émanations écœurantes remplissent l'estomac avant qu'on n'ait rien goûté.
Nous avions de l'argenterie usée, mais encore lourde, et je remarquai, non sans étonnement, qu'elle avait des chiffres ne se rapportant ni au nom de Darckley ni à celui de Mayer. Il y avait entrelacés, un A et un P. J'eus pourtant la discrétion de ne faire aucune observation à ce sujet.

(A suivre.) DR BERGUES-LA-GARDE.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 NOVEMBRE 1877.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.					
Dernier cours	Hausse	Baisse	Dernier cours	Hausse	Baisse	Dernier cours	Hausse	Baisse			
70 95	15		Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	617	50	2	50	Canal de Suez	706	1	25
98 15			Sp. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	640				Crédit Mobilier	463	50	
109 10	15		Crédit Mobilier	156	25			OBLIGATIONS.			
490	2	30	Crédit Foncier d'Autriche	117	50			Orléans	339		
231	1		Charentes, 500 fr. t. p.	198	75			Paris-Lyon-Méditerranée	327	25	
489			Est	628	75			Est	345	50	
1865, 1			Paris-Lyon-Méditerranée	1028	75			Nord	329	50	
1869, 3			Midi	765				Ouest	325	50	
1871, 3			Orléans	1035				Midi	323		
1873, 4			Yenné, 500 fr. t. p.	668	75			Charentes	323		
1876, 4			Compagnie parisienne du Gaz	1266	25			Yenné	163		
2050			C. gén. Transatlantique	509				Canal de Suez	685		
657 50	50										
337 50											
360											

CHEMIN DE FER D'ORLÈANS
GARE DE SAUMUR
 (Service d'été, 5 Juin 1877.)
 DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 9 heures 30 minutes de matin, direct.
 11 heures 15 minutes de matin, omnibus.
 13 heures 45 minutes de matin, omnibus.
 15 heures 30 minutes de matin, omnibus.
 17 heures 15 minutes de matin, omnibus.
 19 heures 00 minutes de matin, omnibus.
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures.

Etudes de M^{rs} LAUMONIER et CLOUARD, notaires à Saumur.

ADJUDICATION
 En l'étude de M^r LAUMONIER,
 Le 18 novembre 1877, à midi,
D'UNE MAISON
 A Saumur, rue de Bordeaux, n° 29.
 Comprenant au rez-de-chaussée vestibule, salon et cuisine; cave dessous; au premier étage et au deuxième étage, deux pièces; grenier par dessus.
 Parterre, cour, pompe et jardin avec bassin.
 Entrée en jouissance immédiate.
 Mise à prix: 12,000 francs.
 S'adresser, pour tous renseignements, aux notaires. (557)

Etude de M^r CHAUVIRE, notaire à Saint-Georges-des-Sept-Voies.

VENTE
 DE
COUPES DE BOIS

Le jeudi 15 novembre prochain, à une heure après midi, à la propriété départementale du Prieuré, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, M^r Chauvire procédera à la vente, par adjudication, de bois taillis dépendant de cette propriété, et comprenant:
 1° La coupe de la Genetière, âgée de 20 ans, contenant 3 hectares 33 ares;
 2° La coupe des Faux, âgée de 17 ans, contenant 1 hectare 50 ares;
 3° La coupe de la Châtaigneraie, âgée de 15 ans, contenant 6 hectares 50 ares.
 Ces taillis, bien plantés de chêne, sont traversés par des routes et d'une facile exploitation.
 On pourra accorder la faculté d'écrire.
 Pour visiter, s'adresser au Prieuré, au sieur Boussicault, garde de la propriété. (580)

Etude de M^r CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE
VENTE MOBILIERE
 PAR SUITE DE DÉCÈS.

Le lundi 5 novembre 1877, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^r Piton, commissaire-priseur à Saumur, dans une maison sise à Saumur, rue Royale, appartenant à M. Cotelie, ou sont décédés M. et M^{me} Bordière, à la vente publique aux enchères d'un nombreux mobilier garnissant ladite maison, et encore, dans un atelier situé rue du Petit-Pré, une grande quantité d'outils et marchandises concernant la profession de tonnelier.
 Il sera vendu:
 Plusieurs lits, bonnes couvertures, matelas, édredons, rideaux de lits et de croisées, tableaux, glaces, pendules, fauteuils, chaises, tabourets, tables, bureau, tables de nuit, grande quantité de beau et bon linge, draps, serviettes, essuie-mains, nappes, tabliers, taies d'oreiller, couvertures, couvre-pieds, couverts, porcelaines, cristaux, verreries, lampes, Batterie de cuisine, appareils à gaz, vins rouge et blanc en bouteilles et en cercles, liqueurs et bouteilles vides;
 Barriques neuves, feuillard à cercles, établis et une grande quantité d'outils de tonnelier, merrain, bois à brûler et une grande quantité d'autres objets.
 On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER
 Pour la Saint-Jean 1878,
PORTION DE MAISON
 AVEC MAGASIN ET SALON,
 Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.
A LOUER DE SUITE
APPARTEMENT
 Rue du Petit-Maure.
 S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

Commune de Douces.

ADJUDICATION
DE TRAVAUX
 Le Maire de la commune de Douces prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Douces, le dimanche 11 novembre 1877, à une heure après midi, à l'adjudication des travaux pour la construction d'une école de jeunes filles.
 Les devis s'élèvent à la somme de 9,462 fr. 58 c., non compris les honoraires de l'architecte.
 Les cahiers des charges et devis sont déposés à Douces, à la Mairie, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté, et chez M. Roffay, architecte, rue d'Alsace.

VERITABLES CAPSULES
RICORD
 FAVROT
 Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix: 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE
PILULES ET SIROP FAVROT
 au pyrophosphate de fer et de manganèse.
 CE SEL NE CONSTIPE PAS. Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix: 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE
PILULES DU D^r BONTIUS
 Perfectionnées par FAVROT
 Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humoral du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix: 2 fr.
 Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU
 Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.
 Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules FARRÉ, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

A LOUER
 PRÉSENTMENT,
 MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrûité, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
 MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
 S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

ON DESIRE LOUER à une demi-heure de Saumur, une VILLA meublée ou non meublée. — Réponse au bureau du journal. (582)

ON DEMANDE DE SUITE un garçon et un garçon d'office.
 S'adresser au Café de l'Union.

ON DEMANDE commanditaire avec 200,000 fr. garantis, pour donner plus d'extension à une importante fabrique de province en plein rapport. (Centre industriel.) Chiffres d'affaires: 2,000,000 de francs. Bénéfice net: 150,000 fr. Agence de l'industrie, rue Vivienne, 17, Paris.

PAPIER WLINS!
 Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompte. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples: une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fl^s: 1,50. Se défier des contref^{ts}.

ROB
BOYVEAU-LAFECTEUR
 Médication Dépurative
 Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.
 La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces derniers le Rob Boyveau-Lafecteur a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition exclusivement végétale.
 Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs délicats, remplace avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de salsepareille et les préparations à base d'iodure de potassium ou de mercure.
 Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'empire de Russie.
 Le Rob Boyveau-Lafecteur est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scrofuleuses, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis.
 Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'iodo quand on en a trop pris.
 Dépôt général du Rob Boyveau-Lafecteur, à Paris, rue Richer, 12.
 Dans toutes les Pharmacies.

BANQUE NATIONALE
 SOCIÉTÉ ANONYME
 Place Vendôme, A PARIS. Capital: 4,000,000. Place Vendôme, A PARIS.
 TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES.

DEMANDÉS.			OFFRES.		
40	Obl. Mexicaines	30	10	Act. Lambert, Armançay et C ^o	700
50	Obl. Vis à bois	35	20	Act. Machines à coudre How	485
7	Obl. Frameries Chimay	300	5	Act. Carnoules	180
30	Obl. Savone à Turin	200	4	Act. Frigorifique	180
10	Act. Sardes	85	3	Act. Cordier du Maine	360
10	Obl. Mines de la Corréze	20	4	Act. Patrie	170
30	Act. Confiance (Incendie)	3,800	25	Obl. Villa Gutierrez	300
1	Obl. Confians à la mer	90	19	Act. Foncière (Assurance)	125 versés
1	Obl. L'Urbaine (Incendie)	12000	25	Act. Passage Jouffroy	600
1	Obl. Carrière de Poise	250	10	Obl. Villa Gutierrez	80
10	Obl. Séville Xérés (non éch.)	27 50	9	Obl. Forges Seine	100
10	Act. Abeille (Incendie)	20	12	Obl. Villa Arcacon	300
25	Act. d ^e (grêle)	20	40	Obl. Eaux de banlieue de Paris (émission 1876)	30 fr. de revente
15	Obl. Lerida à Reuss	12	6	Act. Min. de Collo (50 fr.)	150
12	Obl. Haiti ancien	770	4	Act. Coit de Rue	450
65	Obl. Usines à gaz réunies	37 50	10	Bons Hypothécaires Liverdon	457 50
80	Act. Grainessac à Béziers	12	30	Act. Le Liban (50 fr.)	300
60	Obl. Métal de la Yenne	190	25	Obl. Tramway de Madrid	300
8	Act. Marché aux chevaux	105	4	Act. 8 % (intérêt, 30 fr.)	300
50	Act. Int. et ext. de l'Espag.	6 50	3	Act. Aigle (Incendie)	375
10	Obl. Eaux de Nîmes	20	15	Act. Tabacs français	875
10	Obl. Journal le Siècle	20	40	Obl. Liverdon	77 50
20	Obl. Thermes et Kutsaal d'Enghien	20			
6	Act. Lin Maberly	265			
25	Bons Call.	90			

Opérations de la Banque Nationale. — Place Vendôme, 10, Paris.
 Achat et vente de toutes valeurs françaises et étrangères cotées et non cotées. — Emissions et placements de titres. — Souscriptions, transferts et conversions. — Liquidation et échange de titres. — Encaissements de coupons et de titres sortis aux tirages. — Prêts sur titres. — Opérations de banque.
 N. B. — La Banque Nationale donne gratuitement tout les renseignements qui lui sont demandés par lettre affranchie.

Commission, Consignation, Représentation
 L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n° 35 (Madame Ponce) Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les étrangers, maisons meublées, pensions de famille, etc.
 Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, bons expéditeurs, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustation; situation exceptionnelle pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle de premier ordre. (583)

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur.
 Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.
 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.
 Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigent une forme de pelote spéciale.
 Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
 On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynet, le biberon-soupage de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

LAGALL
DENTISTE A SAUMUR
Quai de Limoges, 70,
 Elève de M. Victor LANGERON,
 CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX.
 Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES
EXTRACTION DES DENTS
 Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.
 M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.
 Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur. (250)

AMER **PICON**
 DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
 Tonique et Hygiénique
 Supérieur à tous Bitters connus
 1^{re} médaille à toutes les Expositions
 OR A PARIS, PROGRÈS A VIENNE
 DANS TOUTS LES CAFÉS
 Entrepôt général: le France, 4, Export
 BOULEVARD NATIONAL, 36 & 38, MARSEILLE
 Saumur, imprimerie de P. GODET.
 Certifié par l'imprimeur soussigné.